

Avec ce numéro de notre bulletin municipal, cela fera 20 ans que Roland Bernard, alors maire de Parigny, a eu l'initiative d'éditer un bulletin d'information diffusé dans tous les foyers de la commune. En page 19, nous en parlons un peu plus.

Ce bulletin de 4 pages en 2004, est passé aujourd'hui à 20 pages. Depuis 20 ans, il n'y a pas eu d'interruption et il paraît deux fois par an. Les équipes municipales qui se sont succédées ont continué à faire ce travail en interne. Depuis 2020, notre secrétaire Sandra, chargée de communication, en assure accompagnée de quelques élus, une grande partie de la rédaction. Elle assure également le suivi du site internet de la commune et du panneau lumineux près de la mairie.

3 moyens d'information assurent le lien entre la municipalité et les habitants de la commune.

Comme vous le verrez en parcourant les pages de ce bulletin, 2023 a été riche en événements. Le dynamisme de nos associations, ainsi que le travail réalisé par la commission socio-culturelle font vivre et bouger notre commune. Merci à tous les bénévoles, qui donnent de leur temps à toutes ces organisations. De son côté, le conseil municipal travaille, il s'est réuni 8 fois en 2023. Nombre de décisions sont prises tout au long de l'année, les principales, vous les retrouverez dans ce bulletin.

En 2024, nous continuerons à mener à bien différents projets, mais il faut bien l'avouer, entre la prise de décision et la réalisation, le temps est de plus en plus long. Toutefois, cela avance, les travaux de réhabilitation énergétique des 7 logements de l'ancienne école de Martigny sont commencés. Ce chantier, d'un montant de 240 000 € H.T. est financé entre autres à 50%, par l'attribution de Fonds Verts de l'État, à hauteur de 120 000 €.

Nous venons également de signer, avec le cabinet d'architecte Lamare-Pinon, l'extension de la mairie de Parigny, avec la création d'un local sécurisé pour les archives communales. Après deux ans de réflexion, ce projet a évolué et le permis de construire devrait être déposé au premier semestre.

Un autre dossier, qui lui aussi a pris du retard, la mise aux normes et la rénovation intérieure de l'ancien presbytère de Parigny. Là aussi, la maîtrise d'œuvre est signée avec le cabinet d'architecte Tricot, qui dès le début de l'année, va effectuer un diagnostic du bâtiment et une étude de faisabilité. Le but étant de conserver à cet endroit l'utilisation qu'on lui connaît.

Ces investissements que nous devons réaliser, contribuent à la vie de notre commune. Ils profitent à nos entreprises locales ou très proches et permettent entre autres de maintenir en état notre patrimoine et l'attractivité de notre commune. Notre école se maintient à un très bon niveau, en septembre dernier, 170 élèves ont fait leur rentrée. Je tiens à remercier l'équipe enseignante pour son excellent travail et pour les relations que nous entretenons.

Malgré la conjoncture, les parcelles du lotissement des Cytises se vendent régulièrement et de nouveaux habitants arrivent sur la commune. Depuis quelques mois, différents commerces ou entreprises ont été repris par de nouveaux propriétaires. Je tiens ici à les remercier de leur investissement sur Grandparigny.

Notre équipe municipale, avec l'ensemble du personnel communal, agit pour le bien-être des habitants de nos quatre communes, mais ils ne sont pas seuls, associations, enseignants, commerçants, artisans et entreprises, chacun dans leur domaine, font en sorte que la vie soit plus facile et agréable pour nos concitoyens.

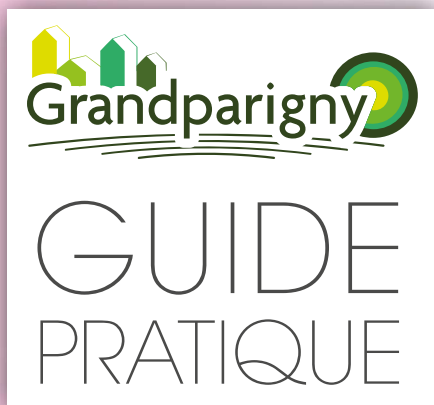
Les maires délégués, les adjoints, les conseillers municipaux et le personnel communal se joignent à moi, pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur, santé et de réussite pour cette année 2024.

Le Maire,  
Patrice GARNIER

## Édito



Meilleurs  
Vœux  
2024



## CONTACT

### **Mairie de Parigny : 02 33 49 14 15**

75 rue Saint-Berthevin

50600 GRANDPARIGNY

Mail : [mairie@grandparigny.fr](mailto:mairie@grandparigny.fr)

Site : [www.grandparigny.fr](http://www.grandparigny.fr)

#### **Permanences**

Lundi, Mardi 8 h 30 / 12 h - 15 h / 18 h

Mercredi 9 h / 12 h

Jeudi, Vendredi 8 h 30 / 12 h - 14 h / 18 h

### **Mairie de Chèvreville : 02 33 49 48 90**

1 place Germain Abraham - Chèvreville

50600 GRANDPARIGNY

Mail : [mairie.chevreville@grandparigny.fr](mailto:mairie.chevreville@grandparigny.fr)

#### **Permanence**

Lundi 15 h 30 / 18 h

### **Mairie de Martigny : 02 33 49 00 02**

8, rue Jean Gosselin - Martigny

50600 GRANDPARIGNY

Mail : [mairie.martigny@grandparigny.fr](mailto:mairie.martigny@grandparigny.fr)

#### **Permanence**

Vendredi 14 h / 18 h

### **Mairie de Milly : 02 33 49 23 10**

20, route Arthur Legrand - Milly

50600 GRANDPARIGNY

Mail : [mairie.milly@grandparigny.fr](mailto:mairie.milly@grandparigny.fr)

**Nouvelle permanence à partir du 1<sup>er</sup> février**

Jeudi 14 h / 18 h

**École publique 02 33 49 46 50**

**Restaurant scolaire 02 33 49 50 83**

## URGENCES

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Hôpital Saint-Hilaire-du-Hêt : 02 33 79 44 44

Médecins de garde : 116 117

Pharmacie de garde : 32 37

## SANTÉ

Cabinet médical

Dr Godier : 02 33 49 10 50

Dr Girois : 02 33 49 11 86

Infirmières : 02 33 49 06 06

Pharmacie : 02 33 49 11 62

Ambulances de la Sélune : 02 33 49 01 01

## PETITE ENFANCE

Maison des Assistantes Maternelles

07 67 79 26 62

## RÉSIDENCES PERSONNES ÂGÉES

Résidence les Hirondelles

02 33 79 33 40

Résidence les Quatre Pommiers

06 98 40 06 73

## CCAS

Sur RDV en mairie le lundi après midi.

Contactez la mairie

## ADMR

PERMANENCE ADMR ST-HILAIRE-DU-HARCOUËT

06 82 44 21 04 - 17 place Saint-Michel

9 h - 12 h du lundi au vendredi

Sur rendez-vous les après-midis

COLLECTE  
ordures  
ménagères



**Chèvreville vendredi à partir de 5 h 30**

**Martigny lundi à partir de 5 h 30**

**Milly vendredi à partir de 5 h 30**

**Parigny vendredi à partir de 5 h 30**

Les sacs translucides sont distribués en mairie.  
En aucun cas, les sacs d'ordures ménagères ou  
dépôts de déchets verts ne doivent être  
déposés à côté des containers de tri sélectif  
ou de manière sauvage sous peine de sanction.  
(délibération du 8 /09/2020)

# ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

## Associations Sportives

- 👉 **Tennis Club**  
Président : M. Yannick Stéphan 06 49 11 32 99  
cours jeunes et adultes
- 👉 **Raquette St Hilaire Parigny (RSH-ASP)**  
Président : M. Emmanuel Piel 07 71 10 32 21
- 👉 **Gym Détente**  
Présidente : Mme Joëlle Jouenne 02 33 49 29 41  
Cours tous les lundis à 16 h 30  
et les mercredis à 20 h  
salle culturelle de Parigny
- 👉 **Parigny Country**  
Présidente : Mme M. Christine Geslin 06 76 58 98 31  
Cours tous les lundis à partir de 18 h 30  
salle culturelle de Parigny

## Loisirs et animations

- 👉 **Commune de Grandparigny** 02 33 19 14 15
  - Pierres en Lumières à Martigny : 17 mai
  - Art et Sentiers, du 15 juin au 15 septembre
  - Relais pédestre St-Hilairien : 30 juin
- 👉 **Parigny s'Anime**  
Président : M. Michel Malvat 02 33 49 50 56
  - Assemblée générale : 26 janvier
  - Chasse aux œufs : 30 mars
  - Salon des vins, de la Gastronomie et de l'Artisanat 11 et 12 mai
  - Fête communale : 12 mai
- 👉 **Arts et Loisirs Chèvreville**  
Président : M. René Vaudou 02 33 49 43 51
  - Concours de belote : 10 avril - 29 mai à Milly
- 👉 **Chœur Floral Parigny**  
Présidente : Mme Valérie Hamel 06 77 90 77 25  
Cours à 20 h. - 1 jeudi par mois à Chèvreville
- 👉 **Comité des fêtes Chèvreville**  
Président : M. Loïc Veillard 06 06 53 58 65
- 👉 **Union Parignaise**  
Président : M. David Laisné 06 83 84 44 70  
Jeux de société - Tricot
  - Vide-grenier : 21 juillet

## Jeunesse

- 👉 **APE Parigny**  
Présidente :  
Mme Christine Mitaine 06 22 89 54 82
  - Loto : 21 janvier
  - Repas dansant : 6 avril
  - Fête de l'école : 14 juin

## Séniors

- 👉 **Club de l'Amitié Milly**  
Présidente : Mme Christiane LANÉELLE 02 33 69 31 53
  - Concours de belote : 14 février - 5 juin
  - Assemblée générale : 27 juin
  - Soirée spectacle
- 👉 **Club 3<sup>e</sup> âge Martigny**  
Présidente : Mme Monique Piel 02 33 48 05 45  
rencontre tous les 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois.
  - Concours de belote : 19 avril
- 👉 **Club de l'Age d'Or Parigny**  
Présidente : Mme Nicole Pigeon 02 33 48 00 78
  - Jeux de carte et marche tous les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois
  - Concours de belote : 6 mars - 3 mai

## Anciens Combattants

- 👉 **UNC AFN SF Martigny**  
Président : M. Victor Lepeltier 02 33 49 04 44
  - Choucroute : 5 mai
  - Congrès cantonal : 15 septembre
- 👉 **UNC AFN SF Milly**  
Président : M. Alcide Gazengel 02 33 49 00 68
  - Repas : 21 avril
- 👉 **UNC AFN SF Parigny**  
Président : M. Roland Chaduc 02 33 49 82 85

## Cet ÉTÉ, sur la commune

### Art et Sentiers

Cette année, la commune de Parigny participe à la 15<sup>e</sup> édition d'Art et Sentiers, qui se déroulera du 15 juin au 15 septembre. Participation ouverte à tous et gratuite. Inscription avant le 19 avril. Info : bureau d'information touristique St-Hilaire.



### Les championnats de France de cyclisme sur route passeront par Grandparigny

Ils se dérouleront sur le territoire de la communauté d'agglomération, du 20 au 23 juin 2024. Un événement sportif national de grande envergure et largement médiatisé, porté par la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie. L'organisation a été confiée au COC MSMN (Comité d'Organisation Cycliste Mont Saint-Michel Normandie), avec la collaboration de la Fédération Française de Cyclisme, et de la ligue professionnelle de cyclisme.



### Villenaine

La Résidence Autonomie Les Hirondelles exposera cette année ses œuvres sur la commune de Chèvreville.



## VIE QUOTIDIENNE

### Espace France Service

**65 Place Delaporte - 02 33 69 28 05**

msap.sthilaire@msm-normandie.fr

horaires du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 17 h

Il délivre une offre de proximité à l'attention de tous les publics pour leurs démarches administratives. Il réunit plusieurs services :

- **Un visio accueil**

il permet de s'entretenir sur rendez-vous avec la CAF, la CARSAT, la CPAM et la MSA.

- **L'espace numérique**

02 33 69 28 58

emploi-ijsthilaire@msm-normandie.fr

Il permet de réaliser les démarches en ligne via les sites institutionnels : pôle emploi, CAF, CPAM, MSA, impôts, CARSAT, ANTS

- **Le territoire Solidarité du Mortainais**

02 33 69 28 00

(Centre médico-social)

- **Le Centre Médico-Psycho Pédagogique**

02 33 69 30 30

- **Diverses permanences sur RDV**

### Enfance jeunesse

- ◆ Maison petite enfance « les Pitchouns » 02 33 79 46 10
- ◆ Lieu accueil enfants parents 02 33 79 46 10
- ◆ Relais assistantes maternelles 02 33 79 46 11
- ◆ Accueil de loisirs 02 33 79 33 76
- ◆ Pôle jeunesse 02 33 49 64 70

### Culture Loisirs et Tourisme

- ◆ Ecole des Arts : musique, danse et théâtre 02 33 69 52 15
- ◆ Piscine spadium 02 33 50 54 30
- ◆ Ludothèque 02 33 69 00 96
- ◆ Médiathèque 02 33 50 75 20
- ◆ Point d'information touristique 02 33 79 38 88

### Transports

- ◆ **Nomad car** (Manéo) c'est la solution pour votre déplacement (plaquette en mairie et sur le site).
- ◆ **Navette St Hilaire** : cette navette est gratuite et accessible à tous (sauf scolaire). Des arrêts sur Grandparigny sont proposés sur la ligne A les lundis et jeudis (zones commerciale, médicale).



## DÉCHETTERIE TRI SÉLECTIF

**Du 15 avril au 14 octobre**

|          | Matin      | Après-midi  |
|----------|------------|-------------|
| Lundi    | 9 h - 12 h | 14 h - 17 h |
| Mardi    | Fermée     |             |
| Mercredi | Fermée     | 14 h - 17 h |
| jeudi    | Fermée     | 14 h - 17 h |
| Vendredi | 9 h - 12 h | 14 h - 17 h |
| Samedi   | 9 h - 12 h | 14 h - 17 h |

**Du 15 octobre au 14 avril**

|          | Matin      | Après-midi  |
|----------|------------|-------------|
| Lundi    | 9 h - 12 h | 14 h - 17 h |
| Mardi    | Fermée     |             |
| Mercredi | Fermée     | 14 h - 17 h |
| jeudi    | Fermée     |             |
| Vendredi | 9 h - 12 h | 14 h - 17 h |
| Samedi   | 9 h - 12 h | 14 h - 17 h |

## Les Réseaux

|                 |                |
|-----------------|----------------|
| Assainissement  | 02 33 89 18 60 |
| Gaz             | 0 800 47 33 33 |
| Eau - STGS      | 09 69 32 69 33 |
| EDF : dépannage | 09 72 67 50 50 |
| branchement     | 09 69 32 18 11 |

## TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !



Non imbriqués

Inutile de les laver

Bien vidés

En vrac dans les colonnes





# Le compostage

c'est facile, c'est utile !



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la mise en application de la loi AGECE (Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire) implique que tous les producteurs de biodéchets (déchets compostables) trient ces derniers et ne les mélangent plus aux ordures ménagères. **L'objectif étant de les VALORISER.**

Le compostage est une solution simple, naturelle et économique permettant de répondre à ces exigences. Pour cela la communauté d'Agglomération va mettre en place des outils permettant aux usagers de trier leurs biodéchets à la source et propose de développer le compostage individuel et collectif.

## Comment faire ?

Il n'est pas nécessaire de posséder un jardin potager, il suffit simplement d'avoir un petit espace vert, de quelques connaissances et d'un peu de patience.

La communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie propose des bacs de **COMPOSTAGE INDIVIDUEL** de 400 L à 20 €, mais d'autres contenances sont également disponibles.



Pour ceux qui n'ont pas d'espace vert ou ne souhaitent pas composter dans leur jardin, des solutions peuvent être proposées.

Vous pouvez vous rapprocher du service compostage.

Enfin, pour ceux qui souhaitent composter à la maison, mais qui n'ont pas d'espace vert, il existe le **LOMBRICOMPOSTAGE** (proposé à 30 €)



## Quelques conseils !



Dans chacune des situations, un technicien sera présent pour vous accompagner et un guide vous sera remis.

### Je peux mettre sans risque

- épluchures de fruits et légumes, restes de fruits pourris ou cuits
- marc de café et filtres, sachets de thé, d'infusions
- restes de repas
- coquilles d'œufs et de fruits de mer écrasés
- feuilles mortes, tailles de haies petit branchage
- déchets de potager
- mauvaises herbes (non grainées)

### En petite quantité

#### Déchets de cuisine

- produits animaux (viande, poissons, produits laitiers périmés)
- huile de friture (si compost bien aéré)

#### Déchets de jardin

- gazon
- pommes de terre flétries

### Déchets ménagers non-alimentaires

- écorces, paille, foin, vieille terre
- serviettes et mouchoirs en papier
- essuie-tout
- sciures et copeaux (non traités)

- cendre de bois, litière animale ou bio-dégradable
- vieux chiffons en fibres naturelles (coton, lin, laine)
- excréments d'animaux

### Je ne peux pas mettre

- cartonnettes, emballages plastiques
- boîtes d'œufs en polystyrène
- étiquettes de fruits

- végétaux contenant des substances toxiques ou à décomposition difficile (thuya, résineux)
- plantes traitées chimiquement
- grosses tailles

- cartons imprimés, tissus, papiers glacés
- sacs et poussières d'aspirateur
- mégots de cigarettes, cendres de charbon, barbecue

Comment contacter le service compostage et réserver mon composteur ?

07 64 18 06 37 / 07 64 18 06 59 / 07 63 18 07 71

Compostage@msm-normandie.fr

## TRAVAUX

### PROGRAMME DE VOIRIE 2023

Après avis d'appel à concurrence, l'offre la mieux disante est celle de la société Pigeon TP Normandie :

**130 295,75 €**

Les travaux de voirie réalisés sont les suivants :

Milly : chemin de la Rouffinière : 55 m

Chèvreville : route des Prés : 200 m

: chemin de la Maraisière : 100 m

Parigny : route de la Pigeonnière : 1 000 m

: route de la Couperie : 700 m

### MARCHÉ A BONS DE COMMANDE VOIRIE ET RÉSEAU D'EAU PLUVIALE

4 entreprises ont déposé leur offre par voie électronique dans les délais impartis. Le conseil municipal a retenu l'offre la mieux disante : la société TP Pigeon Normandie pour un montant estimatif général de **188 224,20 €**.

### ATELIERS SERVICES TECHNIQUES

Des avenants négatifs ont été signés avec les entreprises Déco'styl (lot peinture) de - **1 606,08 €** et Secam Boucé Hardy (plomberie) de - **1 386 €**.

### MARTIGNY

#### • Rénovation des logements communaux

##### Impasse Emile Piel

Après une consultation, les entreprises retenues pour la réalisation des travaux sont :

- Plomberie : Entreprise Doublet **50 688,00 €**

- Electricité : Entreprise Aumond **31 612,90 €**

- Peinture : Déco'styl : **23 239,21 €**

- Menuiserie ext/int - Plâtrerie sèche

Entreprise Crochet Menuiserie **107 807,73 €**

- Couverture : Entreprise Fouilleul **25 468,00 €**

- Remplacement de la fosse toutes eaux :

Entreprise TPB du L'Oir **29 304,55 €**

Changement des portes et fenêtres de la salle des fêtes

Après consultation, l'entreprise Menuiserie Pinson a été

retenue pour un montant de **22 060,80 €**

### MILLY

- La restauration du tableau de l'église « La remise des clés à Saint Pierre » va être confiée à l'atelier de Pauline Ruiz pour un montant de **16 440 €**

Ces travaux sont susceptibles de bénéficier d'une subvention au titre de la Dotation d'Equiperment des Territoires Ruraux (DETR). Une demande va être réalisée.

### PARIGNY

- La rénovation des stalles de l'église est nécessaire. L'entreprise Ebénisterie Leboisne va réaliser ces travaux pour un montant de **31 104 €**. Ces travaux sont susceptibles de bénéficier d'une subvention au titre de la Dotation d'Equiperment des Territoires Ruraux (DETR). Une demande va être réalisée.
- Les travaux de rénovation du presbytère nécessite une consultation d'architectes pour réaliser le diagnostic de la structure du bâtiment existant. La proposition du cabinet Tricot Architecture a été retenue pour un montant de **13 392 €** pour le diagnostic et **64 800 €** d'honoraires pour une mission de maîtrise-d'oeuvre (suivant les résultats du diagnostic).

#### • Extension de la mairie - Création d'un local à archives

La proposition du cabinet d'architectes Lamare-Pinon a été retenue (25 votes pour et 1 abstention) pour l'exécution du projet de construction (montage de l'opération et suivi de réalisation). Le montant des honoraires s'élève à **39 370,50 €**.

Ces travaux sont susceptibles de bénéficier d'une subvention au titre de la Dotation d'Equiperment des Territoires Ruraux (DETR). Une demande va être réalisée.

- Une demande de subvention au titre Fonds Verts Ingénierie va être réalisée pour la réalisation d'une étude comparative en coût global concernant le chauffage de la mairie et de l'école (étude estimée à **6 600 €**).



## BUDGET

Pour assurer le financement des travaux de rénovation des logements communaux de Martigny et de divers investissements prévus au budget primitif, le conseil municipal a sollicité un prêt à moyen terme se décomposant comme suit :

- Montant : **250 000 €**
- Taux : 4,44 %
- Durée 12 ans

## SUBVENTIONS

- Après divers échanges avec les Maires des communes du pôle de Saint-Hilaire, Messieurs Garnier et Bouvet ont demandé que le montant du loyer du local des Restos du Coeur, situé à la Fosse aux Loups, soit réparti sur l'ensemble des communes du secteur. Le conseil municipal a accepté le versement d'une subvention complémentaire à l'association de **1315 €**.
- Classe de mer : Le budget prévisionnel du séjour s'élève à **6822 €**. Une subvention de **75 €** par enfant est sollicitée et accordée. Un montant de **1 350 €** sera versé sur le compte de la coopérative scolaire. La commune prend également le transport en charge.

## VIE COMMUNALE

L'indemnité de gardiennage des 4 églises est fixée à **126,91 €** par commune à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## ÉDUCATION

### TARIFS CANTINE

Pour l'année 2023-2024 le prix des repas cantine est fixé à :

- **3,15 €** pour le repas enfant
- **6,70 €** le repas adulte

Le coût de revient d'un repas (personnel, charges, denrées) en 2022 était de 7,68 €.

### PARTICIPATION AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES

En 2022, le coût de revient d'un élève était de **926 €** (personnel, matériel pédagogique, énergie). Sur un effectif de 176 élèves, 51 sont domiciliés hors commune, 36 avec dérogation (remboursement de **31 280 €**) et 15 sans dérogation (soit **13 800 €** non remboursés). 45 élèves sont scolarisés à l'extérieur pour un coût de **29 198 €**.

Tous les chiffres indiqués sont en TTC.



# TRAVAUX 2023

**Grandparigny**  
La Signalisation  
d'Information  
Locale **SIL**



Depuis fin octobre, une nouvelle signalisation est présente sur la commune de Grandparigny. Cette SIL a pour objectif :

- d'apporter une réponse aux besoins des professionnels en matière de signalisation routière ;
- d'informer et de diriger la population locale ou touristique sur les services, les activités économiques ou le tourisme présents sur la commune ;
- de préserver les paysages en luttant contre la publicité sauvage et la pollution visuelle.

Afin de proposer une signalisation fiable et uniformisée sur l'ensemble du département, la SIL doit respecter une charte graphique établie par le Conseil Départemental, ce qui permet également une meilleure visibilité des informations.

Ainsi, les panneaux de signalisation directionnelle courante sont sur fond blanc et ceux d'information culturelle et touristique sur fond marron, commerces et services sur fond vert.



## **Parigny** **Les Cytises**

Jeudi 9 novembre, Manche Habitat et les élus de la commune de Grandparigny ont remis les clés aux locataires des 6 logements.



## **Chèvreville**

Réfection et bicouche  
du Chemin de  
La Herbéchère

## **Martigny**

**Rond-point du Clos du Feu... ou le carrefour du Petit Jésus**



Ce carrefour est plus connu sous ce nom mais l'origine de cette appellation reste incertaine car au fil des décennies l'histoire a probablement évolué. Voir en page « il était une fois ... »





## PROJET 2024

## Extension de la mairie création d'un local à archives



Après deux ans de réflexion, le projet d'extension de la mairie de Parigny, pour entre autre créer un local sécurisé à destination des archives communales, se concrétise.

Le 11 décembre dernier, le Conseil Municipal a approuvé le projet présenté par le cabinet d'architecte Lamare-Pinon. Cette extension se fera côté cour de l'école à droite de la mairie.

Le but étant de créer un local au rez-de-chaussée destiné au stockage des archives communales, à l'étage, il y aura la possibilité de réaliser un ou deux bureaux.

La demande de permis de construire sera déposée au cours du premier semestre, l'architecte des bâtiments de France sera lui aussi consulté, étant donné que le projet se situe dans le périmètre classé du château.

Le montant estimé des travaux avant consultation est de 255 000 € HT. Une demande de subvention DETR a été déposée.

Nous espérons un début de travaux au troisième trimestre 2024.



## info+

### DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Il concerne les jeunes de Grandparigny ayant entre 16 à 18 ans non révolus. Moyennant une indemnisation totale de 60 €, chaque jeune effectue un des 10 chantiers proposés. Ces chantiers, de 4 matinées de 3 h, concernent des travaux au niveau des espaces verts ou à l'école et se dérouleront au cours des vacances scolaires d'avril, juillet, août et octobre. Les dossiers de candidature seront disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site internet de la mairie : [www.grandparigny.fr](http://www.grandparigny.fr) à compter du 5 février 2024.



Les élections Européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024. Afin de pouvoir voter, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales, avant le 3 mai 2024.

Pour cela, il suffit de venir en mairie, muni :

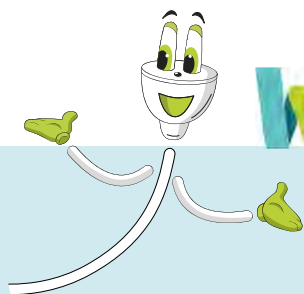
- du cerfa 12669\*02
- d'une pièce d'identité
- d'un justificatif de domicile

# Rentrée scolaire



Rappelons également que l'école de Parigny est labellisée E3D (École en Démarche globale de Développement Durable). Depuis 2016, des actions ont été mises en place (bulletin de juillet 2023), et l'équipe éducative poursuit les actions. Cette année, de nouveaux ateliers ludiques sont proposés aux élèves.

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME



# WATTY

### À L'ÉCOLE

SIMPLE

ET LUDIQUE

Watty à l'école est un programme de sensibilisation des élèves des écoles maternelles et élémentaires aux économies d'eau et d'énergie, **labellisé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire** dans le cadre des Certificats d'Économie d'Énergie.

Ce programme est porté et conçu par Eco CO2, une éco-entreprise du secteur de l'économie sociale et solidaire. Les actions sont mises en œuvre par le SDEM50 et sont destinées à **accélérer la Transition Énergétique par l'évolution des comportements.**

Les objectifs du programme pour les élèves sont de les rendre acteurs de la maîtrise de la demande d'énergie dans l'établissement scolaire comme à la maison.



En septembre, 170 élèves ont fait leur rentrée à l'école de Parigny. Au cours de cette année scolaire 2023-2024, de nombreux projets vont être mis en place, en relation notamment avec le 80<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement, l'écologie, avec la continuité du programme WATTY, et le développement du tri sélectif au sein de l'école. Dans le cadre de la labellisation génération 2024 (jeux olympiques 2024), des projets sportifs sont prévus...

# NOËL à l'école



En attendant de rencontrer le Père Noël, les élèves ont pu assister les jours d'avant, à un spectacle de magie.



Tony le magicien

Les enfants ont aussi profité d'un grand moment de convivialité en mangeant à la salle des fêtes le « repas de Noël », préparé par le personnel de la cantine, 160 repas ont été servis, Challenge relevé avec brio !

Et enfin, celui tant attendu a fait son apparition et a distribué dans chaque classe, des cadeaux et un sachet de friandises à chaque élève.



Les enfants on profité également d'un goûter offert par l'APE.





**Landri Brico Pro**  
**Brico-50**

**Agri Sud Manche**

**Tracto Accessoire**

toutes ces enseignes  
sont issues de la famille

# LANDRI

commerçante  
depuis 60 ans

Joseph Landri est né en 1933. Fils d'agriculteur, il était très bricoleur et s'intéresse beaucoup aux innovations. Après ses études il travaille à la ferme familiale puis va s'engager dans l'armée pour apprendre un métier et ainsi mettre à profit sa passion de la mécanique. A son retour de la guerre d'Algérie, il travaille en tant que mécanicien. Il rencontre Louise, sa femme comptable à cette époque et très vite ils vont créer leur propre entreprise.

Ainsi en 1962, Ils s'installent en tant que revendeur et mécanicien de machines agricoles au lieu dit « le Pointon » à Parigny.

En 1966, le couple souhaite se développer et construit un nouveau bâtiment rue Saint Berthevin. Après quelques années Joseph Landri rencontre des difficultés d'approvisionnement en France, il décide de diriger ses achats vers l'Angleterre. Il s'y déplace et rencontre le fabricant de tracteur David Brown. Monsieur et Madame Landri deviennent alors concessionnaires de la marque dans la région.

1975, une nouvelle idée naît en plus de son activité : proposer aux clients des pièces détachées et des accessoires pour qu'ils puissent réaliser eux-mêmes l'entretien et les réparations de leur machine agricole. Le magasin « Tracto Accessoire » ouvre ses portes dans le centre-ville de Saint-Hilaire-du- Harcouët.

En 1980, les lieux étant déjà trop petits, les gérants se déplacent à Parigny. Un grand bâtiment se construit et l'enseigne se transforme en Brico 50.

En 1986, Monsieur Jean Landri, leur fils, rachète la partie machines agricoles sous une nouvelle enseigne Agri Sud Manche qui réalise la vente de tracteurs et matériels d'occasion pendant 10 ans.

1996, Monsieur Joseph Landri fait valoir ses droits à la retraite. Son fils acquiert Brico 50. Afin de faciliter le service aux clients, il regroupe les 2 enseignes dans un même bâtiment pour créer l'enseigne présente aujourd'hui « Ets Landri ». Son épouse intègre l'équipe.

Pour continuer son développement, l'entreprise adhère à 2 groupements Brico Pro pour la partie bricolage et motoculture et HY Alliance pour la partie agricole.



## Bricomarché Parigny



Depuis le 1er juillet, Vincent et Céline Jarry sont les nouveaux gérants du Bricomarché de Parigny. Monsieur Jarry a débuté dans cette enseigne en qualité de vendeur en jardinerie. Après 15 années au sein du magasin de Coutances, une mutation sur Carentan lui a permis d'évoluer vers un poste de chef de secteur jardinerie puis chef de magasin.

En 2019, Monsieur Jarry a acquis son propre magasin à Ernée (en Mayenne). Madame JARRY, après une carrière en qualité de responsable d'agence d'intérim, décide d'une reconversion professionnelle pour suivre une vocation. Elle obtient un CAP en menuiserie agencement de cuisine puis postule au sein du Brico Marché d'Ernée il y a 3 ans où elle y rencontrera son mari.

Pour développer leur activité, ce couple acquiert le magasin de Parigny. En parallèle du réaménagement du magasin tant pour leurs salariés que pour les clients, ils souhaitent développer certaines gammes de produits et proposer divers services tel que le service clé, les livraisons ...

## Autovision Parigny

C'est Monsieur Rémi Audo qui vous reçoit désormais dans le centre de contrôle technique Autovision. Il a intégré le centre en 2022 en tant que salarié. Suite à la démission d'un autre salarié et au souhait du gérant principal de céder ses parts, Monsieur Audo a concrétisé son objectif professionnel, gérer son propre centre.

Doté d'une habilitation électrique et GPL, il peut contrôler tous types de véhicules (voiture comme camping car). A l'avenir, il souhaite également développer le contrôle technique des 2 roues. Avec l'embauche d'un salarié, Monsieur Bailly Ludwig, il a pour objectif d'augmenter l'amplitude de ses jours d'ouverture.



## JM Embalmer

Amandine et Julien Massé ont le funéraire pour vocation.

Auparavant conseillère funéraire, Amandine Massé se consacre désormais à la formation aux divers métiers du funéraire. Julien, thanatopracteur depuis 20 ans, forme les futurs thanatopracteurs. Installés en 2017 à St Hilaire, ils ont souhaité transmettre et donc former des personnes à des professions où se mêlent le respect, l'écoute, le conseil, l'accompagnement et la technicité. Depuis septembre 2023, c'est sur la commune de Parigny qu'ils ont transféré leurs locaux de formation.

Soucieux de préserver l'humanité des métiers funéraires, ils ont choisi de faire des formations en présentiel dans une salle de cours spécialement aménagée et en comité restreint afin de favoriser l'échange et l'apprentissage. Avec leurs 2 autres sites à Rennes et Nantes, ils accueillent des stagiaires du grand ouest principalement.



## Boulangerie

Depuis le 2 décembre 2023, les nouveaux gérants du commerce « Fournil aux 2 Saveurs » sont M et Mme REGNAULT.

Nous vous présenterons ces nouveaux artisans dans notre prochain bulletin.

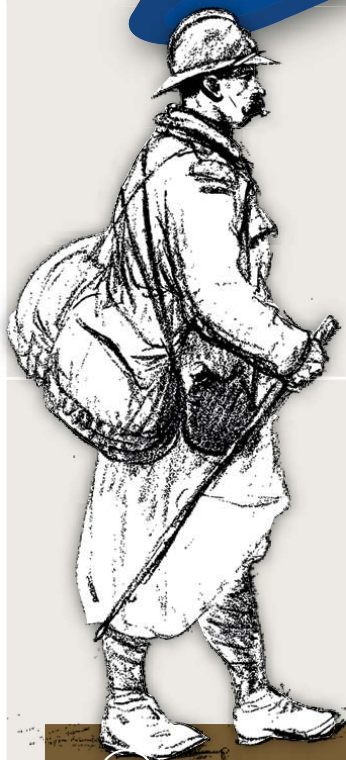


## Retour sur le bulletin de juillet 2023...

Les nouveaux gérants, Madame Mélanie Jeanne du salon « Les Ciseaux de Mélanie » et Madame Muriel Lehodey et Monsieur Olivier Dumoulin du bar, tabac, presse, PMU « Le Parigny » vous reçoivent désormais avec leur nouvelle vitrine.







## Commémorations du 11 novembre

Nous nous souvenons de ceux de 14, de ceux de 40 et de 44, de ceux de 1954 et de 1962, de ceux de 1983 ou de 2008 et de tous les autres... Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure. Ils ont des droits sur nous, comme nous avons des devoirs à leur égard.

Extrait du message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire.

### 1923-2023

## La Flamme du souvenir fête ses 100 ans

À la suite de la Première Guerre mondiale, les autorités nationales et les associations organisent le culte de la mémoire des soldats morts pour la France afin de perpétuer aux travers de lieux symboliques, l'exemple de leur patriotisme et de leur sacrifice. L'Arc de Triomphe au même titre que Verdun et Rethondes est ainsi mis en valeur.

L'idée d'un culte rendu à la dépouille d'un soldat inconnu qui représenterait tous les combattants français tombés au champ d'honneur lors de la Grande Guerre germe dès 1916. Au travers des journaux de l'époque, la bataille du lieu d'inhumation se joue. Ce n'est que le 8 novembre 1920 que la Chambre des députés puis le Sénat votent une loi instituant l'inhumation d'un soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.

Le 11 Novembre 1923, le ministre de la Guerre et des Pensions, André Maginot, allumait pour la toute première fois la Flamme du souvenir.



Le soldat Auguste Thin, désignant le soldat inconnu

C'est ainsi que le 10 novembre 1920, à Verdun, le soldat Auguste Thin, avec à ses côtés, André Maginot, ministre des Pensions, désigne le soldat inconnu parmi 8 cercueils, contenant les corps de 8 soldats français non identifiés. Il est transféré sous l'Arc de Triomphe le 11 novembre 1920 puis sera inhumé à son emplacement définitif le 28 janvier 1921.

Devenue désormais une tradition, cette flamme située au pied de l'Arc de Triomphe de Paris ne s'est plus jamais éteinte.



Juste à côté du tombeau du Soldat inconnu, la flamme est ravivée chaque soir à 18 h 30 afin que jamais ce dernier ne tombe dans l'oubli. À eux deux, ils symbolisent le sacrifice de tous les soldats morts pour la France au combat.





Le 10 novembre, à la salle polyvalente de Milly, un maire-délégué et 3 agents de la commune ont reçu la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale, en présence de représentants de l'État, d'élus, de collègues et des familles.

Médaille  
d'honneur  
**ARGENT**  
20 ans



**Monsieur Gilbert Daniel**  
Maire délégué de Chèvreville

**Madame  
Christiane Olivier**  
Agent d'entretien  
et en charge des  
locations de la salle  
de Chèvreville

Médaille  
d'honneur  
**OR**  
35 ans



## Médailles d'honneur

Médaille  
d'honneur  
**VERMEIL**  
30 ans

**Madame  
Martine Cheval**  
Responsable  
du service cantine



Médaille  
d'honneur  
**ARGENT**  
20 ans

**Madame  
Lydia Girard**  
ATSEM



**André  
Loqué**



**Louis  
Privat**

**La section des AFN-UNC-SF de Parigny a honoré  
2 membres de la médaille de Chêne  
du bénévolat associatif  
Messieurs André Loqué et Louis Privat**

Rentrés en France en 1961 après les événements d'Algérie, ils sont entrés en 1962 ensemble dans la même association UNC. Au fil du temps, ils ont pris certaines responsabilités qui demandaient beaucoup de temps. Mais dans cette reconnaissance, il n'y a pas de différence entre président, membre, secrétaire ou trésorier, mais juste une équité de personnes qui se sont données à fond pour faire vivre leur association.

Ils ont réussi au fil du temps à organiser des manifestations commémoratives, festives annuelles, des voyages, et toute autre présence dans d'autres communes voisines pour représenter l'association.

En 2023, après 61 années de bénévolat, ils ont souhaité passer le flambeau tout en continuant d'être présents au sein de l'association. Le nouveau président, Monsieur Roland Chaduc et le vice-président, Monsieur Sébastien Couette leur ont remis « l'insigne associatif représentant la compétence, la courtoisie et le respect ».

**En parallèle, pour son dévouement et son implication durant 31 ans dans la vie municipale de la commune de Parigny, le Maire, Patrice Garnier, au nom du Conseil Municipal a remis à Monsieur Louis Privat, la médaille de la commune**

Monsieur Louis Privat débute en tant que conseiller municipal en mars 1977. Il est élu Maire-Adjoint en 1989 puis prolongé sous ce même titre jusqu'en 2008.

Au cours de ses divers mandats, il était en charge notamment des affaires agricoles et de l'aménagement foncier. Pour son dévouement au service des habitants de Parigny, il a reçu la médaille Régionale, Départementale et Communale Argent (20 ans) en 1997 et Vermeil (30 ans) en 2007.





Comme chaque année, c'est avec enthousiasme que les aînés des 4 communes ont participé aux traditionnels repas organisés par le CCAS et les conseils communaux.

Chacun a pu profiter d'un après-midi convivial autour d'un repas gastronomique et d'animations diverses.

# Repas des Aînés



## Parigny

Le Maire, Patrice Garnier et les adjoints, accompagnés des doyens : Messieurs René Lemonnier (95 ans), René Grosse (93 ans) et Mesdames Gabrielle Mazier (94 ans), Irène Vauprés (93 ans), Yvonne Amand (99 ans) et Simone Perrin (96 ans).

176 convives se sont retrouvés le dimanche 15 octobre à Parigny. Cet événement a été animé par Phil animation faisant ainsi chanter et danser les invités.



## Martigny

Le repas de Martigny a rassemblé 41 personnes le dimanche 22 octobre.

Le Maire délégué, Yves Piel a notamment accueilli ses doyens Victor et Germaine Lepeltier (85 et 86 ans). Comme chaque année les conversations vont bon train.



## Milly

Madame Marie-Claude Hamel, Maire délégué de Milly et les 52 convives lors du repas le dimanche 22 octobre.

Les doyens, Messieurs Louis Pinson (90 ans) et Jean Le Guen (89 ans) ont été mis à l'honneur.

Ce moment de convivialité a été animé par Aurore Baker qui a emmené le public au cours de son spectacle dans les années 60/70.



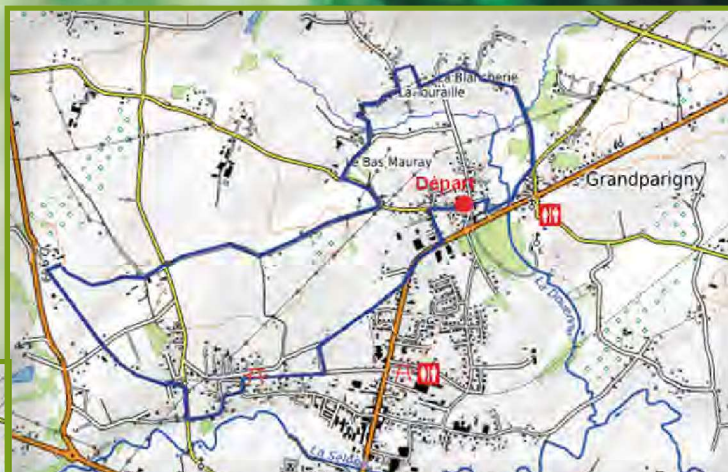
## Chèvreville

Monsieur Gilbert Daniel, Maire délégué de Chèvreville, accompagné de ses adjoints, ont accueilli 28 convives le dimanche 19 novembre.

Tout comme les doyens, Messieurs François Sébire, Victor Jouault (91 ans) et Raymond Hamel (90 ans), les Chèvrevillais participent à cette journée avec plaisir.

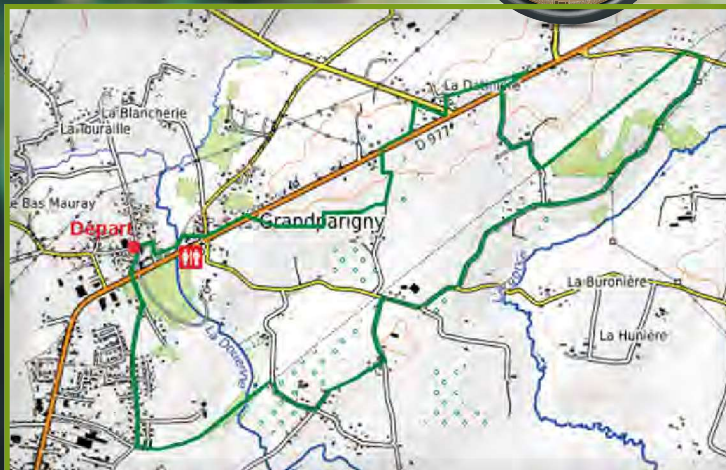


# RANDOS Parignaises



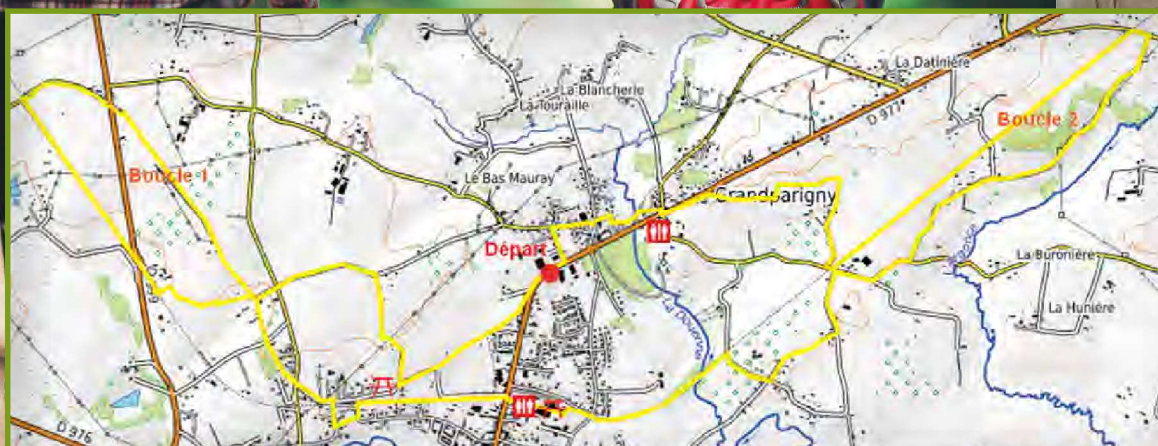
8  
km

Circuit des lavoirs



10  
km

À travers pommiers, cerisiers et chemins



16  
km

Boucle de Parigny

Depuis cet été, 3 parcours de randonnée sont proposés sur la commune de Parigny.

Les circuits récemment balisés empruntent des chemins dont certains n'avaient pas de dénomination. Afin d'en faciliter le repérage pour les randonneurs, des noms leur ont été attribués : Chemin de la Renouillère (route des Brières), Chemin de l'Epine (entre route des Longchamps et du Pointon), Chemin du Champ Fleury (entre rue Saint-Berthevin et route de la Rechangerie) et Chemin du Lavoir de la Rimbouggère (entre route de la Vieillardière et de la Rimbouggère).

Les circuits vont être référencés sur les applications numériques telles que Visorando, Cirkwi, Alltrails, ... En attendant, vous pouvez télécharger les 3 circuits sur notre site internet ou retirer le flyer à votre disposition dans les mairies.

Le long de ces parcours vous pourrez découvrir des lieux qui ont fait l'histoire de la commune : l'emplacement de l'ancienne gare ou du lavoir de la Rimbouggère ou passer devant le lavoir de la Douenne. Vous pourrez longer l'ancienne voie de chemin de fer et y découvrir la galerie d'art à ciel ouvert, apercevoir le château, admirer le panorama sur la Vallée de la Sélune. Mais également découvrir des producteurs locaux ou prendre le temps d'une pause au niveau des aires de pique-nique.



# COMMISSION SOCIO-CULTURELLE



La Commission socio-culturelle de Grandparigny  
a organisé au cours du second semestre 2023  
un programme riche et varié

## Samedi 16 septembre

Sur la commune de Milly, Madame du Hamel de Milly a ouvert au public le parc du château. Les visiteurs de tout âge ont pu déambuler et découvrir l'histoire des lieux grâce à divers parcours ludiques. La commune a également permis l'accès à l'église et chacun a pu profiter des explications des richesses du lieu.

La commune remercie la famille Du Hamel de Milly.

# Balade Musique & Patrimoine

## Dimanche 17 septembre

Sur la commune de Parigny, 9h30, départ pour une balade de 6 km et la découverte de nouveaux sentiers balisés ainsi que du patrimoine local. En effet à mi-chemin, la commission a proposé une pause champêtre avec l'histoire de la rénovation d'un four à pain puis la dégustation du pain accompagné de produits locaux, le tout sous des airs d'accordéon. Au retour les randonneurs ont pris le temps de s'arrêter au lavoir de la Rimbourgère, lieu de vie d'antan.

**La journée Balade Musique et Patrimoine  
s'est prolongée l'après-midi  
avec 3 lieux, 3 ambiances**



À l'église, 3 voix, 3 guitares avec le groupe Trio Jourdan. Du jazz des années 30 au rock, en passant par la chanson française et les musiques du monde, cet ensemble familial propose une invitation au voyage.

La commune remercie la famille Fauchon de Villeplé, avec une pensée particulière pour Monsieur Hervé Fauchon de Villeplé, qui nous a quitté en novembre dernier.



La fanfare Saint-Martin, de Louvigné-du-Désert, a animé la cour du château de rythmes festifs.

Le groupe Jean Barth n' Co a conclu cette journée sur la scène de la salle culturelle, en présentant leurs compositions de rock and blues.



# COMMISSION SOCIO-CULTURELLE

## Concert En Passant



**Un groupe et un public formidables ont fait de cette soirée un beau succès**

Le vendredi 20 octobre, plus de 300 personnes ont repris ou découvert au cours des 2 heures de concert, les chansons de l'auteur-compositeur-interprète Jean-Jacques Goldman.



En plus des traditionnels stands de crêpes, vin chaud, smoothie, confiseries, recettes de Noël, compositions florales et objets en tout genre, qui ont été pris d'assaut, 2 randonnées ont été organisées.



Également, par un défi sportif, les sapeurs-pompiers de St-Hilaire, accompagnés de Grandparignais, ont symboliquement rallié le Mont Saint-Michel à Parigny, par la voie verte, en courant en relais.



Cet événement convivial s'est clôturé par des prestations de danses country et de musique brésilienne, musique à laquelle certains se sont initiés dans l'après-midi.

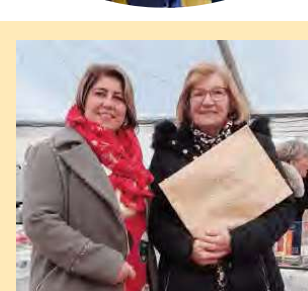
Une édition bien musclée, comme le thème 2023 le souhaitait. En effet, la mobilisation du public et des associations n'est plus à démontrer.



**AFMTELETHON**  
INNOVER POUR GUERIR



Cette année, M. et Mme Carpentier, de l'association Cœur et Moccassins, nous ont fait partager leur passion : les coutumes amérindiennes. Durant 20 minutes, nous avons assisté à une prouesse physique de démonstration de danses en costume traditionnel. En parallèle, la commune a organisé un concours de dessin sur le thème « Les indiens », pour les élèves de l'école de Parigny.



**Rendez-vous en 2024 !**





## RETOUR EN IMAGES

Samedi 11 novembre, à l'occasion de la Saint Martin, une table ronde a été organisée dans le cadre du partenariat entre la communauté d'agglomération MSMN et la commune de Saint-Hilaire du Harcouët pour la promotion d'une alimentation locale et durable.

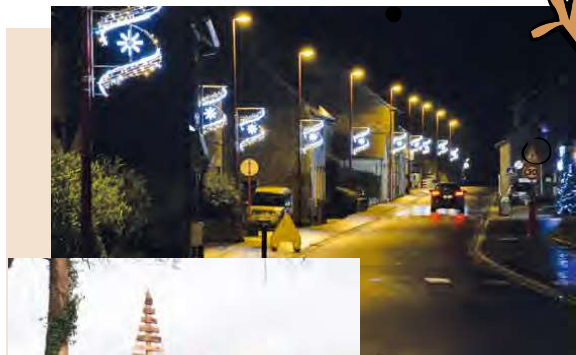
Les objectifs de de cette rencontre étaient dédiés à la restauration scolaire et à l'approvisionnement en produits locaux et de qualité en vue de l'application de la loi EGALIM. Des représentants de la filière agricole (la directrice du lycée Agri'pôle Madame Tapon et Monsieur Mancel, éleveur bio à Moulines) ainsi que des élus (Madame Bodin, Maire-délégué de Virey (commune de St Hilaire-du- Ht ), Madame Hamel, Maire-délégué de Milly (commune de Grandparigny ) et Monsieur Garnier, Maire de Grandparigny ont pu échanger notamment sur les difficultés rencontrées, les actions à mener face au gaspillage alimentaire, comment atteindre les objectifs de la loi EGALIM, les coûts des services...



Ces échanges intéressants et constructifs entre les partenaires auraient mérité une écoute et une diffusion plus importante.

**Cette année, les communes de Martigny et Milly, se sont parées de couleurs et de magie de Noël, avec la participation d'habitants**

## Un Noël à l'unisson



Madame du Hamel de Milly a souhaité également partager sa passion de Noël en créant une crèche non loin du château et dont chacun a pu profiter.

L'église de Martigny s'est également vu dotée d'une crèche, confectionnée par M. Dominique Durand et Mme Michèle Badier, habitants de la commune.



Au cours d'un après-midi, les enfants de la commune de Milly, se sont retrouvés pour un atelier de Noël suivi d'un goûter.





”

Bien que la presse locale rende régulièrement compte des réunions du conseil municipal, nous avons l'impression que nos concitoyens n'étaient pas suffisamment informés de la vie de la commune. Ainsi, l'édition d'un bulletin d'informations municipal est diffusé dans tous les foyers nous a paru souhaitable pour une meilleure communication entre la mairie et la population.

”

Voici les premières lignes que M. Roland Bernard, maire de 1995 à 2004, a rédigé sur le premier édit du bulletin municipal de Parigny.

« Quand Roland Bernard m'a demandé de mettre en place un bulletin municipal, j'ai répondu très favorablement à sa demande. Le premier bulletin de Parigny a été édité en janvier 2004, et oui, il y a 20 ans déjà ! indique Gérard Loyer. Pour moi, le bulletin est le trait d'union entre la mairie et ses habitants. Il permet de présenter, d'expliquer le fonctionnement d'une mairie, sa gestion, les investissements et les décisions d'une équipe municipale et leur mise en œuvre par le personnel communal.

Il permet également de communiquer sur les activités commerciales et festives qui se déroulent sur la commune et présenter quelques sujets. Pour cette première édition, j'avais choisi l'AS Parigny (ping-pong), car le club avait une belle et forte renommée, reconnue sur le plan régional et même national et il me semblait important de les honorer. »

En 2004, ce bulletin comptabilisait 4 pages. En une décennie, la commune a évolué, elles s'est développée. En 2008, le maire, Gérard Loyer et son équipe municipale ont créé une commission socio-culturelle. Il était nécessaire de multiplier les pages, pour faire paraître les différents travaux sur la commune, les investissements, les projets, les manifestations organisées par la commune et les associations, ou partager la vie des élèves de notre école. Ainsi, le bulletin est édité avec 8, puis 12 pages.

En 2016, la commune de Parigny vit une nouvelle page historique avec les communes de Chèreville, Martigny et Milly. La commune nouvelle de Grandparigny est créée et il nous faut communiquer sur tous les projets, les investissements, les manifestations des 4 communes. Notre bulletin évolue encore et change de nom. Il s'intitule le **Grandparignais**.

L'identité visuelle de la nouvelle commune n'est créée qu'en 2020, suite aux élections. Un nouveau logo apparaît et avec lui le nouveau visuel du bulletin.

Ces éditions semestrielles sont l'aboutissement d'un travail regroupant de nombreux acteurs (élus, personnel communal, professionnels, retraités, passionnés...). Il est le fruit de rencontres, de témoignages, de recherches, de réunions, de reportages photos, de récoltes de données chiffrées.

**20 ans après sa création, 20 à 24 pages continuent de relater la vie de la commune, de ses habitants, de ses professionnels, de ses associations, de ses manifestations. Elles informent toujours les habitants de Grandparigny des projets, du budget, du coût des travaux, des services ou des informations utiles.**

# Bulletin Municipal

20 ans





Il était  
une fois...

C'est au cours de l'Histoire que les surnoms, les sobriquets, les noms de familles ont été attribués à l'occasion d'une anecdote, d'une personnalité, en rapport avec un parent, un métier ....

Il est de même pour les lieux-dits et dans ce bulletin nous allons nous attarder sur un lieu dont beaucoup ont entendu parler mais peu connaissent son nom officiel : le « carrefour du Petit Jésus ».

# Le carrefour du Petit Jésus

Le véritable nom de ce carrefour est en réalité le Clos du Feu mais pourquoi le nomme-t-on le carrefour du Petit Jésus ? L'Histoire de ce nom a évolué, elle a été transmise par chacun et modifiée au gré du temps. Ainsi il est difficile de connaître la véritable version des faits, plusieurs sont contés et en voici quelques-uns.

## Selon Victor Gastebois, dans son livre sur la commune de Martigny :

Le village a été créé dans les années 1850 par Jean Jouenne qui tenait l'auberge du Petit-Berruchet, au carrefour de la Forge ou du Chêne des Trois-Croix, avant l'ouverture des deux nouvelles routes qui passent tout près de là. Le carrefour de la Forge, à l'intersection des anciens chemins du Pointon à Isigny et de Saint-Hilaire à Villedieu ou Granville par la Barberie et les Aunays voyait souvent des voyageurs, des marchands surtout qui s'arrêtaient volontiers à l'auberge pour y boire une pinte de cidre ou une goutte d'eau de vie. Mais les nouvelles routes se croisant plus près du village de la Gravelle que de celui de la Forge, les voyageurs ne se détournèrent pas de leur chemin pour venir à l'auberge du Petit-Berruchet qui perdit ainsi sa clientèle. Le client ne venant plus à l'auberge, l'aubergiste alla au client, c'est-à-dire qu'il se fit bâtir par son propriétaire, Louis Demirleau, une maison au carrefour nouveau....

Jean Jouenne était un assez joyeux compagnon et il avait la chanson facile quand il avait bu un petit coup. Son répertoire était varié, mais la chanson préférée de ses auditeurs habituels était « le Petit Jésus ».

C'est avec cette chanson paillardes que le lieu était nommé. On parlait désormais de l'auberge du Petit Jésus et même sa fille Marie était plus connue sous le nom de Marie Jésus que de Marie Jouenne, veuve Hamel quand elle a repris l'auberge.

## Selon le Curé Le Hurey, dans un texte de 1874 :

Le nom du « Petit Jésus » était issu du petit nom que la mère de Jean Jouenne lui aurait donné en signe d'affection, et il grandit avec ce sobriquet.

Ce surnom lui sera profitable plus tard. En effet entre 1839 et 1840 la route départementale de Saint-Hilaire-du-Harcouët à Villedieu fut créée. La pièce de terre qui se trouvait dans l'angle formé par la route de Saint Hilaire et du Pointon appartenait à Monsieur Claude Demirleau. Il y fit construire une maison, une étable et des dépendances « Jean Jouenne loua l'ensemble pour y établir son auberge et pour la distinguer des autres auberges, il la nomma « l'auberge tenue par le Petit Jésus ».

Ce nouveau village s'est développé sur la route de Pain d'Avaine « au Clos du Feu » mais restera plus connu sous le nom du « le Petit Jésus ».

Il est dit aussi que c'est le prêtre, qui en voyant Jean Jouenne lors de son baptême, aurait dit : « on dirait un petit Jésus ».

Ou encore que pour patienter, les clients des forges venaient prendre un café à l'auberge, café dans lequel il ajoutait un peu de calva plus familièrement appelé « un petit Jésus »

Il existe encore certainement d'autres légendes concernant ce nom mais qui en connaît la véritable histoire !

●  
ancienne  
route

●  
nouvelle  
route

